

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 1906

PRÉSIDENCE DE M. ERN. MALINVAUD.

M. Gagnepain donne lecture du procès-verbal de la précédente séance dont la rédaction est adoptée.

M. le Président annonce trois présentations nouvelles. Ayant rempli les conditions prescrites par les statuts, M. CHAUVEAUD est proclamé membre à vie.

M. Malinvaud fait à la Société la communication suivante :

Florulæ oltensis Additamenta ou Nouvelles Annotations à la Flore du département du Lot;

PAR M. ERN. MALINVAUD.

II¹

5. *Ranunculus Lenormandi* F. Schultz.

Au mois de juillet 1897, j'avais rapporté cette rare espèce occidentale d'une excursion faite, en compagnie de MM. l'abbé COSTE et LAMOTHE, aux environs de Latronquière, chef-lieu de canton situé dans la partie nord-est du département du Lot, près de la limite du Cantal². M. LAMOTHE l'a retrouvée, le 9 juin dernier, « dans des ruisselets arrosant un pré à gauche de la route de Teyssier, commune de Comiac », près des confins du Lot, vers la Corrèze. C'est une plante des terrains siliceux et granitiques, habitant surtout les basses montagnes; dispersée dans la Corrèze, rare dans le Cantal, où elle atteint sa limite orientale, elle paraît manquer dans les autres départements limitrophes qui, tous, possèdent le *Ranunculus hederaceus* plus ou moins rare. Cette dernière espèce est d'ailleurs beaucoup plus répandue que la précédente, qui n'en serait, d'après quelques auteurs, qu'une forme occidentale; l'une et l'autre ont le

1. Voy. le premier article dans le *Bulletin*, t. LII (1905), p. 371.

2. Voy. le *Bulletin*, t. XLV (1898), pp. 415-416.

même port et habitent les mêmes lieux, elles diffèrent cependant par des caractères bien tranchés. Les deux se distinguent de leurs congénères de la section *Batrachium* par les feuilles toutes réniformes-lobées; dans *R. hederaceus*, les lobes sont superficiels, entiers, élargis à la base, les fleurs très petites, à pétales dépassant à peine le calice, les carpelles sont obtus; dans *R. Lenormandi*, les lobes des feuilles sont plus profonds, élargis au sommet, souvent crénelés, les pétales une ou deux fois plus longs que le calice, enfin les carpelles terminés en pointe.

Plusieurs floristes, à l'instar de GRENIER et GODRON, ont identifié le *R. Lenormandi* F. Sch. avec le *R. cœnosus* Guss., d'autres (NYMAN in *Consp.*, etc.) ont rattaché la plante de GUS-SONE, comme sous-espèce, au *R. hederaceus*. Nous n'avons pas à juger ici ce litige de synonymie qui sortirait du cadre de notre étude.

Le Catalogue PUEL¹ ne contient aucune mention de *R. Lenormandi*; on y trouve indiquées des stations de *R. hederaceus* appartenant aux cantons de Saint-Céré, Lacapelle-Marival et Latronquière.

6. *Pirus cordata* Desv.

Cette remarquable espèce a été rencontrée, le 22 juin 1905, par M. LAMOTHE, à Laval-de-Cère, dans un bois situé sur la rive gauche de la Cère.

DESVAUX² définissait son *Pirus cordata* par « les feuilles cordiformes et les fruits de la grosseur des senelles ou drupes de l'Aubépine ». Sur la plante provenant de Laval-de-Cère, que j'ai l'honneur de vous présenter, les feuilles sont, du moins la plupart, plutôt ovales arrondies que subcordiformes, c'est ici du reste un caractère de peu de valeur; ce qui en a bien davantage, c'est la forme des fruits qui, offrant le caractère précis que leur assignait DESVAUX et très suffisant pour distinguer le *Pirus cordata* de ses congénères, sont en effet comparables à ceux des Aubépines, petits, presque globuleux, à peine charnus, ils ont un pédoncule long et grêle et sont réunis en corymbe; les sépales sont caducs et tombent avant la maturité.

Cette espèce a été méconnue par d'éminents floristes, notam-

1. PUEL (T.), *Catalogue des plantes qui croissent dans le département du Lot*. Cahors, 1845-1852.

2. DESVAUX, *Observ. plantes envir. d'Angers*, 1818, p. 152.

ment GRENIER-GODRON et LLOYD; BOREAU l'a décrite, mais il a cherché à tort dans les feuilles ses principales notes différentielles (*Fl. centr.*, éd. 3, n° 895). Elle a été aussi admise par FRANCHET (*Flore Loir-et-Cher*), par M. l'abbé COSTE (*Flore illustrée*), parmi les auteurs français, puis par BOISSIER¹ et NYMAN². Précédemment DECAISNE lui avait accordé la simple valeur de race, comme d'ailleurs à toutes les formes notables de Poiriers³.

Les données actuelles sur la distribution géographique de cette espèce sont ainsi résumées dans la *Flore illustrée* de M. COSTE : « Bois et terrains vagues de l'Ouest : Haute-Bretagne, Anjou, Loir-et-Cher, Cher, Haute-Vienne; Angleterre méridionale, Algérie, Perse⁴ ». Aux départements cités, on peut maintenant ajouter avec certitude le Lot et, avec une forte présomption, la Corrèze⁵.

7. *Sedum annuum* L. — Crassulacées du Lot.

Le *Sedum annuum*, nouveau pour le département, a été récolté par M. LAMOTHE, le 22 juin 1905, à Laval-de-Cère, canton de Bretenoux. Cette espèce des montagnes granitiques et schisteuses tapissait un rocher émergeant sur la rive gauche de la Cère, dont la rive droite en cet endroit appartient à la Corrèze; il est donc probable que le *Sedum annuum*, non encore indiqué dans ce dernier département, y sera trouvé plus tard, il est connu d'ailleurs dans le Cantal et l'Aveyron.

J'ai récemment établi le bilan des Crassulacées croissant spontanément dans le département du Lot⁶, en voici le résumé :

1. On lit dans BOISSIER (*Fl. Or.*) II, 654 : — « Valde singulare est hanc speciem in Gallia occidentali et, ut videtur, spontanee occurrere, specimina ex agro andegavensi præter pedunculos et petiolos juniores magis tomentosos persicis quoad folia et fructus similia videntur. »

2. « Species probabiliter ex Persia oriunda. Cf. BOISSIER, *Flora Or.* »; NYMAN, *Consp.* p. 241.

3. Voy. DECAISNE in *Nouvelles Archives du Muséum*, Paris, 1874, p. 154.

4. Voy. abbé COSTE, *Fl. illustrée*, t. II, p. 69. — NYMAN (*loc. cit.*) met en doute l'exactitude de la détermination du *P. cordata* signalé dans le Cher : *Pirus cordata* (Bill. exsicc. n° 2458, e Gallia dep. Cher) formam cordifoliam *P. communis* potius sistit.

5. Voy. la Note très documentée « sur le *Pirus cordata* Desv. », par M. P. FLICHE, in *Bull. Soc. bot. de France*, T. XLVII (1900), p. 107.

6. MALINVAUD. Revue critique des Crassulacées de la flore du Lot. — *Comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences; Congrès de Cherbourg*, 1905, pp. 430-439.

Sur les seize numéros attribués à cette famille dans le Catalogue du D^r PUEL, cinq ont été rayés, à savoir : n° 631, *Sedum verticillatum* L. et 642, *S. atratum* L., erronément déterminés; 632, *S. Anacampseros* L., adventice ou échappé des jardins; 635, *S. sexangulare* L., non retrouvé; 637, *S. rupestre* L., plante incertaine, probablement une variété du *S. reflexum* L. Par contre sont conservés : n° 454, *Sedum rubens* L.; 630, *S. Telephium* L.; 633, *S. Cepæa* L.; 634, *S. acre* L.; 635, *S. sexangulare* L.; 636, *S. altissimum* Poir.; 638, *S. reflexum* L.; 639, *S. dasyphyllum* L.; 640, *S. album* L.; 641, *S. villosum* L.; 645, *Umbilicus pendulinus* DC.; 667, *Sempervivum tectorum* L.

Cinq espèces nouvelles, postérieurement à la publication du Catalogue Puel, 1852, ont été ajoutées aux précédentes, ce sont : *Sedum elegans* Lej. et *S. anopetalum* DC., que j'avais observés longtemps avant 1870¹; *Sedum maximum* Sut., indiqué par M. GIRAUDIAS aux environs de Limogne en 1876²; *S. hirsutum* All., que je recueillis pour la première fois, en 1878, dans une herborisation faite aux environs de Latronquière en compagnie de MM. l'abbé COSTE et LAMOTHE³; je le retrouvai en 1901 à Lamativie; enfin le *S. annuum* précité. Ces cinq nouveautés compensant le même nombre d'espèces rayées, le total reste fixé à seize, au moins provisoirement, car il est fort probable qu'on découvrira par la suite le *Sedum anglicum* Huds. sur les coteaux siliceux vers la limite orientale du département, ainsi que le *Tillæa muscosa*, très petite plante se dérochant aux recherches par son exigüité et que possèdent le Tarn-et-Garonne, le Lot-et-Garonne et la Corrèze.

8. *Torilis heterophylla* Guss.

Cette espèce austro-occidentale, non mentionnée dans le Catalogue Puel et découverte pour la première fois à Rocamadour, au mois de juin 1905 par M. Paul HARIOT, y avait échappé

1. MALINVAUD (E.), *Notes sur quelques plantes nouvelles ou douteuses pour la flore du dép. du Lot*. Brochure de 9 pages, Caen, 1870 (Extr. du *Bull. Soc. Linn. de Normandie*, t. XIII). Les *Sedum elegans* et *anopetalum* figurent dans cette Note, sur une liste de plantes observées aux environs de Gramat.

2. GIRAUDIAS : *Enum. des plantes phanérog. et des Fougères observ. dans le canton de Limogne (Lot)*. Angers, 1876.

3. Voy. le *Bulletin*. t. XLV (1898), p. 416.

jusqu'à ce jour aux recherches de M. LAMOTHE et aux miennes, probablement parce que l'époque de sa floraison ne coïncidait pas avec l'époque habituelle de nos herborisations dans cette localité.

Le *Torilis heterophylla* n'avait encore été indiqué, parmi les départements limitrophes du Lot, que dans Tarn-et-Garonne par LAGRÈZE-FOSSAT¹ et dans la partie méridionale de l'Aveyron par M. BRAS². Sa découverte à Rocamadour prolonge sensiblement vers la région centrale son aire géographique, que M. l'abbé COSTE trace en ces termes. « Lieux secs et arides du Midi et de l'Ouest, jusque dans la Mayenne et le Morbihan; Corse³. »

9. *Amarantus albus* L.

En compagnie de M. LAMOTHE, j'ai récolté cette Amarante, à la fin de septembre dernier, entre les rails, sur la voie ferrée, près de la station de Gramat, à côté de nombreux pieds de *Lepidium virginicum* comme elle adventice. Originnaire de l'Amérique du Nord, à l'instar de l'*Erigeron canadensis* elle se répand et se naturalise çà et là dans notre pays depuis près d'un siècle⁴. A l'exception du Cantal, elle a été signalée dans les autres départements voisins du Lot.

10. *Lindernia pyxidaria* All.

Cette élégante petite Scrofulariée a été cueillie par M. LAMOTHE, le 16 août dernier, « à Pinsac, bords de la Dordogne près du pont ». Elle est nouvelle pour le Lot et n'a encore été indiquée dans aucun des départements limitrophes; très disséminée, elle habite les sables limoneux des cours d'eau, dans l'ouest, le centre et l'est, depuis les Landes jusqu'en Alsace-Lorraine⁵.

11. *Ophrys muscifera* Huds.

Le D^r PUEL mentionnait cette Orchidée comme « espèce à

1. LAGRÈZE-FOSSAT, *Flore du Tarn-et-Garonne*, 1847, p. 167.

2. BRAS, *Catal. plantes vascul. Aveyron* 1877, p. 186.

3. COSTE, *Flore illustrée*, t. II, p. 164, n° 1481.

4. NYMAN (*Consp.*, p. 621) écrivait, en 1878, à propos de cette Amarante :
EX America bor. allata initio hujus seculi, nunc omnino inquilina.

5. COSTE, *Flore ill.*, t. III, p. 23.

rechercher¹. » M. LAMOTHE l'a rencontrée, le 17 mai 1906, à Rocamadour, « sur les coteaux de la rive gauche de l'Alzou, un peu en amont de l'Hospitalet ». *L'Ophrys muscifera*, répandu dans une grande partie de la France, mais rarement abondant, existe dans la Dordogne, le Lot-et-Garonne et l'Aveyron; il paraît manquer dans le Tarn-et-Garonne, la Corrèze et le Cantal.

12. *Nitella ornithopoda* Al. Br.

« Etangs à Comiac (Lot), 7 juin 1906. Leg. Lamothe ».

M. Paul HARIOT, auquel je dois la détermination de cette rare espèce, m'écrit à son sujet : « Le *Nitella ornithopoda* Al. Br. n'avait encore été recueilli en France que dans les tourbières d'Heurtebrie, près d'Angoulême. Il n'est connu, en dehors de la France, que de l'Espagne et du Portugal. Il présente cette particularité qu'il est le seul représentant en Europe de la section *Polyarthrodactylæ* du genre *Nitella* ».

Il est donné lecture de la communication qui suit :

Les Gentianes du Japon,

PAR M^{SR} H. LÉVEILLÉ.

Le genre *Gentiana* n'est représenté au Japon que par un nombre très restreint d'espèces qui laisse certainement prévoir de nouvelles découvertes.

Après MAXIMOWICZ et FRANCHET et SAVATIER, on connaissait seulement au Japon 8 espèces. M. MAKINO a créé depuis une espèce et plusieurs variétés. Le dernier envoi du R. P. FAURIE nous a permis de reconnaître 5 nouvelles espèces, ce qui porte à 14 le nombre total des formes spécifiques japonaises pour le genre *Gentiana*; quatre de ces formes se retrouvent en Chine.

Ce dernier pays offre près d'une centaine d'espèces de ce genre intéressant. La plupart d'entre elles sont bien caractérisées.

La présence ou l'absence de plis à la corolle a une grande importance chez les espèces asiatiques. Ces plis peuvent être entiers, bifides ou même laciniés. Certaines espèces sont munies en outre d'une couronne fimbriée ou frangée qui permet de les distinguer aisément.

1. PUEL, *Catal.*, p. 214.